

FEVRIER 1929

ECHO

de Barbentane-en-Provence



REVUE MENSUELLE DU FOYER CHRÉTIEN

Publiée avec l'autorisation de l'Ordinaire

Prix de l'abonnement : 5 francs

Catholiques ! Soutenons-nous
Portons notre argent à ceux qui soutiennent notre culte, nos écoles, nos œuvres

Bijouterie - Orfèvrerie - Horlogerie
VAREILLES

3 et 5, Rue Bonneterie — AVIGNON

Spécialité de CADEAUX pour Baptêmes et Mariages

Magasins "A St-Jean"

Place Pie -:- AVIGNON

Toilerie - Linge de Maison - Linge d'Autel

CIERGERIE DES PRÉMONTRÉS

Antoine Boulaire

Successeur des R. R. Pères
de St-Michel de Figolet

Usine à GRAVESON (B.-du-R.)

Pianos de toutes Marques

P. GEBELIN

Place Carnot, AVIGNON

PHONOS — DISQUES

Huiles - Savons - Cafés

MAISON DE CONFIANCE

François Bigonnet

Avenue des Lômes

CHATEAURENARD

A ST-ANTOINE-DE-PADOUE

AVON

17, Rue Carnot — AVIGNON

Objets de Piété - Statuts - Crèches
Christes - Bénitiers - Tableaux

CÉSAR

Opticien-Spécialiste
4, rue Carnot, 4
AVIGNON

Echo de Barbentane - en - Provence

A travers la vie paroissiale

Les Fêtes de la Noël ont été célébrées avec l'éclat accoutumé. Beau coup de monde aux cérémonies du jour. Malgré le beau temps, l'assistance était sensiblement moins nombreuse aux messes de la nuit. Nous avons cependant noté, avec plaisir, la même affluence d'hommes et de jeunes gens à la cérémonie de l'offrande. Comme chaque année, les prieurs de St Jean, revêtus de la houppelande des bergers, ont conduit à l'autel deux agneaux, couchés dans la petite charette ornée de buis, de chandelettes et de rubans et trainée par une brebis.

Les fêtes du jour de l'An et des Rois ont quelque peu souffert du mauvais temps. Le froid, la neige et le verglas ont empêché beaucoup de fidèles de venir assister à nos cérémonies

**

Au Cercle St-Jean-Baptiste. — Le jour de l'an, un banquet d'une cinquantaine de couverts réunissait, sous la présidence de M. le Curé, les équipes sportives du Cercle et quelques invités. M. le Maire, grippé, s'était fait excuser. M. le Percepteur, nous fit, par contre, au dernier moment, le plaisir de déjeuner avec nous.

On fit, avec animation, grand honneur à un menu remarquablement soigné.

Au champagne, M. l'Abbé LEGENDRE, directeur du Cercle, remercia M. le Curé d'avoir bien voulu accepter de présider le banquet ; il adressa, également ses remerciements à M. Fontaine, propriétaire du Café où le Cercle a son siège, pour les nombreuses marques d'intérêt qu'il ne cesse de donner à notre société. Il félicita ensuite les deux capitaines d'équipe, celui de la 1^{re}, en particulier, pour le dévouement dont ils font preuve dans leur difficile fonction. Enfin, très applaudi, M. l'Abbé, lève son verre à la prospérité, toujours de plus en plus grande, du Cercle, durant l'année qui s'ouvre.

M. Jean Bourdin, capitaine de la 1^{re} équipe, lut ensuite, un remarquable rapport, sur la situation morale de notre société.

Un match entre les vétérans barbantais de la balle ronde et notre 1^{re} équipe devait suivre le déjeuner. Une prime de deux cent francs était offerte par M. Fontaine. La neige qui ne cessa de tomber empêcha cette intéressante rencontre (qui est remise en fin de saison). Grâce à quelques artistes un concert s'improvisa autour des coupes, des cigares et des cigarettes et la nuit tombait lorsqu'on se résolut à lever le siège.

**

Patronage de Filles. — Le dimanche 30 décembre, après les vêpres, les jeunes filles du Patronage, avec leurs parents et amis se rendaient dans la Salle de Canada. Quel beau spectacle ! Un bel arbre de Noël, tout enrubanné de franges d'argent et tout étincelant de lumière, pliait

sous le poids de récompenses qui devaient être distribuées à plus de 60 grandes et petites filles. — La séance commence par le beau film du collier de la Vierge et du miracle des roses de Ste Elisabeth. Enfin arrive le moment tant désiré surtout par les jeunes. Les unes après les autres, d'après les points de présence au Patronage, font leur choix. Vous pouvez penser combien grand était leur embarras. La séance s'est terminée par un long film très intéressant et surtout très instructif. — Nos meilleurs et nos plus sincères remerciements à la personne qui a voulu récompenser et encourager nos jeunes filles. Merci aussi à toutes les personnes qui ont bien voulu nous aider à l'achat du superbe appareil cinématographique : Super Pathe-Baby. Tous les dimanches, après les vêpres, dans la Salle de Canada, tout le monde est invité à la séance du cinéma.

.

Souscription pour les vitraux du 11 décembre au 11 janvier

Mlles Cécile et Henriette Fontaine, 3^e versement 10 fr. — Richard Tourrel, 3^e versement 20 fr. — Mme Jeanne Reboul, née Ayme, 3^e vers. 10 fr. — Anonyme 2 fr. — M. Boué, 3^e vers. 10 fr. — Mesdames Bouis et Chabert Mad. 100 fr. — Mlle Eleonore Chancel 10 fr. — Reconnaissance anonyme 50 fr. — Mesdames Joubert 3^e vers. 100 fr. — Mme Robert, née Sérignan, pour le baptême de Ginette Robert, 10 fr. — Mme F. B. anonyme 50 fr. — Mme C. S. anonyme 20 fr. — Pour le baptême de Marg. Raousset 20 fr. = 412 fr. + 1847,50 du mois précédent = 2259,50 en caisse. — Donné à M. Boué pour le grillage et les fers 501 fr. + 265 à M. Bourguet, pour les 2 vitraux du sanctuaire + 1400 fr. à M. Bedoiseau, peintre-verrier en acompte de 2700 fr. pour les 2 derniers vitraux = 2166 fr. — Donc : Recettes 2259,50, dépenses 2166 = 93 fr. qui nous restent en caisse. — Il nous reste plus qu'à donner 1300 fr. à M. Bedoiseau.

Avis : Une erreur de chiffre a été commise à la page 7 du numéro précédent, il faut lire « il nous reste encore à payer 3466'50 en non 1618,50.

.

ECOLE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

Tableau d'honneur du mois de décembre

Première classe. Première division : Marthe Issartel. — Deuxième division : Marinette Gelly, Henriette Courdon, Marthe Ayme, Pauline Couttier, Louise Bourguet, Juliette Augustin. — Troisième division : Madeleine Bernard, M. Antoinette Moucadeau, Marthe Guyot.

Deuxième classe. Première division : Fernande Moucadeau, Marguerite Bruyère. — Deuxième division : Thérèse Paesano Louise Chancel, Marie-Louise Fontaine. Mention à Simone Petit. — Troisième division : Rose Schiavini, Marie Bernard.

.

ŒUVRE ANTI-TUBERCULEUSE

On sait quel magnifique succès — artistique et financier — ont obtenu les deux représentations de gala organisées en décembre au profit de notre dispensaire. On l'a dit, dans la presse et ailleurs. « **L'Echo**

de **Barbentane** » se devait d'enregistrer, à son tour, ce succès et d'adresser ses félicitations à M. Armand, organisateur de ces soirées, aux artistes et à tous ceux qui ont collaboré à cette bonne œuvre.

..

Scuscription au profit de l'Œuvre Anti-Tuberculeuse (6^e liste)

Bénéfices de la Revue : 4.500 fr. — Vente de bonbons à la Revue 114 fr. — M. Ardigier, conseiller d'arrondissement (2^e versement) 50 fr. — Mme Vve Bruyère (2^e vers.) 5 fr. — Mme Vve Michel (Pont de Mistral) 5 fr. — Mme Yvonne Vettese, née Ollier 5 fr. — Anonyme 20 fr. = 4699. — Total des mois précédents 4968,70 = 9667,70.

..

Discours de Mme La Comtesse de Waresquiel (suite)

Vous avez bien voulu accepter d'être ces « sentinelles » de la lutte antituberculeuse, à Barbentane, c'est donc à une élite de vaillance, de courage, de bonne volonté que je m'adresse, car qui dit sentinelle, dit, poste avancé qui protège l'armée qui dort.

Si les difficultés de votre poste sont d'ordre pacifique, elles n'en sont pas moins grandes ni moins réelles. Pour lutter contre la tuberculose, il faut d'abord apprendre à en connaître le danger et savoir **qu'on peut le vaincre**. Vous devez donc comme cela vous a déjà été fort bien dit dans vos précédentes réunions, faire une sorte d'éducation de notre population sur les dangers de cette maladie et les moyens de la combattre.

Il faut recruter une armée décidée à lutter pied à pied contre le mal, car c'est l'effort de chacun qui produit un résultat. Il faut faire connaître les précautions à prendre, les dangers de la contagion à éviter, il faut persuader malades et familles que ce n'est pas un déshonneur d'être atteint et qu'il faut guérir avant tout. Pour cela, on doit avoir du tact, de la compréhension des souffrances d'autrui, il faut du cœur, et je sais qu'ici personne n'en manque. Mais aussi il faut quelque chose de plus matériel, il faut de l'argent.

..

Ephémérides de Février 1929

Vendredi 1. — 1^{er} vendredi du mois consacré au S. C. de Jésus, à 7 h. Messe de l'apostolat de la Prière, avec chant, communion et instruction. à 7 h. complies. Exercice de l'adoration, salut et Bénédiction.

Samedi 2. — Purification de la B. V. Marie, double de 2^e cl. 1^{er} samedi du mois, consacré à réparer les outrages contre la T. S. Vierge, à 7 h. 30 Messe de communion avec chant des choristes. à 10 h. grand'messe, précédée de la bénédiction des cierges et de la procession ; à 2 h. 30 vêpres, chapelet, salut et bénédiction. **Dimanche 3. Sexagésime.** Comme tous les dimanches. **Samedi 9** à 7 h. du soir, Triduum préparatoire à la fête de N. D. de Lourdes. **Dimanches 10 Quinquagésime.** Adoration des 40 heures. à 7 h. 30 messe de communion avec chant des choristes. Exposition du T. S. Sacrement. à 9 h. 2^e Messe. à 10 h. 30 grand'messe. à 3 h. vêpres. Exercice de l'adoration, salut et bénédiction. **Lundi 11.** Fête de l'apparition de N. D. de Lourdes. à 7 h. Messe de communion avec chant des choristes. Exposition du T. S. Sacre-

ment. à 11 h. adoration pour tous les enfants des catéchismes et des écoles. à 5 h. 30 Complies, Clôture du Triduum de N. D. de Lourdes, salut solennel et bénédiction. **Mardi 12.** 3^e jour de l'adoration, messe de communion à 7 h., à 5 h. 30 complies, salut et bénédiction. **Mercredi 13. Les Cendres.** à 7 h. bénédiction et imposition des Cendres pour les enfants des Ecoles, jour de jeûne et d'abstinence. Le soir à 5 h. 30, chapelet, lecture pieuse et bénédiction du T. S. Sacrement. **Vendredi 15,** à 7 h. du soir, Chemin de la Croix.

EXTRAIT DES REGISTRES DE CATHOLICITE (Mois de Décembre)

Ont été faits Enfants de Dieu par le Baptême :

19 Janine Simone Gautier, P. Jean Gautier, M. Baptistine Ménard.

29 Marguerite Pierrette Raousset. P. Pierre Raousset, M. Marguerite Mouret.

30 Louis Jeanne Berrard. P. Pierre Ardigier, M. Jeanne Berrard, ép. Giraud.

9 (à Maseille) Ginette M. Madel. Robert. P. Salle, M. M. Robert, née Sérignan.

Ont été unis par les liens indissolubles du Mariage :

15 Cyprien Gabriel Joseph Bertaud et Jeanne Marie Paoli.

Ont été honorés de la sépulture religieuse :

1 François Veray, ép. Granier, 77 ans.

7 Madeleine Gallissard, veuve Achard, 75 ans.

30 Claudé Bertaud, ép. Ayme 60 ans.

JE VOUDRAIS...

Je voudrais que, de même qu'autrefois on distribuait la soupe aux pauvres à la porte des couvents, on leur distribuât aujourd'hui, *aux portes des églises*, le journal catholique.

Je voudrais que les testateurs croyants laissassent des *legs* pieux pour la diffusion des journaux catholiques.

Je voudrais que, dans son *budget*, chaque famille de baptisés eût un chapitre pour abonnement aux journaux catholiques.

Je voudrais que, dans tout marché, dans *chaque magasin* où l'on achète ce qui est nécessaire au corps, on pût trouver aussi ce qui n'est pas moins nécessaire à l'esprit, le journal catholique.

Je voudrais avoir les poches remplies de tracts et de journaux catholiques, afin de les *oublier partout*, dans les wagons, dans les salons ou chez l'ouvrier, le long des rues, à la porte des écoles...

Je voudrais voir tous mes frères dans la foi pénétrés de cette vérité : *Notre grand ennemi, c'est la mauvaise presse ; notre meilleur ami, c'est le journal catholique.*

(Semaine de Viviers).

CATHOLIQUES, ATTENTION !

UNE GRANDE QUESTION A L'ORDRE DU JOUR :

La Loi sur les Assurance Sociales

Il faut que tous nos paroissiens soient renseignés sur cette grave question qui intéresse tout le monde. La loi va entrer en application dès le début de l'année prochaine. Il faut donc s'y préparer **immédiatement**.

Voici quelques éclaircissements sur ce sujet de première importance :

I

Sont assurés obligatoirement, c'est-à-dire inscrits et participants à une Caisse d'assurances, tous les salariés des deux sexes qui ne reçoivent, par an, pas plus de 15.000 francs, s'ils sont seuls, de 18.000 s'ils ont un enfant, de 20.000 s'ils en ont deux, de 22.000 s'ils en ont trois, etc.

Les patrons doivent déclarer les assurés obligatoires de leur maison et les inscrire à la Caisse que ceux-ci auront choisie. De plus, ils verseront chaque mois 10 % du salaire des ouvriers dont 5 % retenus sur ce salaire et 5 % versés par le patron.

II

Ces ressources seront divisées en deux parts : la première sera capitalisée pour servir une retraite quand le salarié aura soixante ans, ou une pension s'il est frappé d'invalidité prématurée. La seconde sera distribuée au fur et à mesure à l'assuré et à sa famille en cas de maladie, décès ou maternité.

Loi formidable par ses effets et aussi par les efforts d'organisation qu'elle demande.

III

En quelle caisse vont aller ces milliards de cotisations ? Dans celles de l'État, si les mutuelles existantes ne réunissent le nombre d'adhérents nécessaires pour se constituer en Caisse primaire départementale et pour se grouper en Caisse autonome nationale.

Par quelles mains vont être gérés, contrôlés, distribués les fonds de cotisations ? Les braves gens vont-ils verser leur épargne en des Caisses trouées, autour desquelles rôderont des troupes de fonctionnaires parasites ? Les braves gens vont-ils s'attrouper avec n'importe qui et confier leur avoir à des Comités d'administration nommés par des adversaires politiques et sociaux ?

Non. Ils ont tout intérêt à se grouper. La loi, bonne en elle-même, défectueuse sur bien des points, sera strictement ce qu'en fera son application, ce qu'en feront les gérants, administrateurs, contrôleurs, distributeurs choisis par les assurés. Question capitale, dont se préoccupe à bon droit la Fédération Nationale Catholique.

Son vaillant président, le général de Castelnau, a constitué dans près de 80 départements des « Mutuelles familiales » qui se transformeront en Caisses primaires à l'échéance de la loi. Déjà on prévoit 4 ou 5 Caisses autonomes groupant chacune 100.000 adhérents.

IV. — Conclusion pratique

La consigne est, cette année, d'organiser complètement cette immense mutualité. Donnez votre nom à cette Mutuelle familiale quand elle viendra vous le demander. Que votre discipline et votre confiance fassent, en 1929, la Fédération définitive des forces d'ordre.

LE PÈLERIN.

*Noste gai e poulit parla
De la Prouvenço e dou Coumlat*

L'OLI DE GAVÈU

I

Lou vièi Bibian, véuse de la Gavoto, èro dins li tressusour de l'angòni ; i'avien adu lou Bon-Diéu, e pechaire ! acampant si pato, anavo rendre l'amo.

Un brave ome ! Res avié jàmai agu rèn à ié reproucha, o qu'asi rèn, tant vau dire, car dins touto sa vido, (vue crous emai-mai), n'avié agu quaucò feblesso que... pèr l'òli de gavèu.

A tout peccat misericordi.

Couneissié plus, Mèste Bibian, parlavo plus : de pèd à vèntre èro adeja qu'un glas e sa noro, en plourant ié bagnavo li bouco emé d'aigo de sucre. Pichot, pichot soulas pèr lou paciènt, qu'avié tout just la forço de faire : « Puai ! puai ! »

Es alor que la noro, coumpatissènto, aguè l'idèio (de-qu'assajarias pas pèr douna soulas à-n-un mouribound ?) l'idèio de metre au calèu qu'auqui degout d'òli.

E i'umeitè li bouco em'un pau de vinet, emé de bon vinet.

Es bèn verai que lou malaut durbiguè subran de grands iue, sourriguè, e se lipant :

— Tène bagna, — faguè ; noro, tène bagna !...

Em'acò pamens, l'endeman de vèspre, lou calèu s'amoussè.

II

Encaro un pichot degout d'òli de gavèu.

Un nôvio e sa nôvio anèron à la coumuno pèr se marida.

La nôvio èro bello, e lou nôvio sadou.

Moussu lou Maire au nôvio diguè : — Vendrés deman, quand aurés fa vòsti cadèu e qu'aurés vosto resoun.

L'endeman tournèron à la coumuno. La nôvio èro encaro mai bello, e lou nôvio encaro mai sadou.

— Coume ! avès pas crento, diguè Moussu lou Maire à la nôvio, d'adurre ansin davans li taulo de la lèi un ome sadou coume un porc ?

— Que voulès, Moussu ? respoudegùè la nôvio, siéu bèn proun malurouso ! Quand es pas sadou, vòu pas veni.

Conte de J. ROUMANIHO.

Le Journal d'un Enfant de Chœur

(Mois de Février. Extraits).

LE MERCREDI DES CENDRES

I. COMMENT ON PREPARE LES CENDRES. — Hier j'ai aidé notre brave sacristain à brûler les Rameaux bénits que nous avions mis en réserve l'année dernière après la procession du **Dimanche des Rameaux**.

Nous en avons fait une bonne flambée, et la cendre, au lieu de rester noire et impure comme le charbon, est devenue d'un blanc grisâtre. Nous l'avons ensuite passée au tamis bien fin et recueillie sur un petit plateau que j'ai placé au coin du Maître-Autel du côté de l'Épître.

II. BENEDICTION. — M. le Curé a béni les cendres avant la messe. Revêtu de la chape **violette** (couleur de la pénitence), il a d'abord récité quelques prières dont je suivais la traduction sur mon Paroissien. Je me suis ensuite approché avec l'encensoir. Il a mis quelques grains **d'encens** sur les charbons ardents et les a bénits par un signe de croix.

Mon camarade Lucien portait le bénitier. Il a présenté **l'aspersoir** au Célébrant qui a jeté quelques gouttes d'eau bénite sur les cendres et les a encensées par trois fois.

III. LE CLERGE ET LE PEUPLE RECOIVENT LES CENDRES. — Le plus digne du Clergé s'est alors avancé et a « imposé » les cendres sur la tête du célébrant qui est resté **debout**, inclinant seulement la tête.

Puis le Célébrant lui-même a imposé les cendres à tous les ecclésiastiques présents à genoux devant lui. Il prenait une pincée de cendres et traçait un signe de Croix sur leur tonsure en disant : « **Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris ; Souviens-toi homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.** »

Puis est venu le tour des Enfants de chœur et de tout le peuple. Mais alors le signe de croix avec les cendres, ne pouvant aisément se faire sur la tête, est tracé **sur le front**.

IV. CE QUE SIGNIFIE CETTE CEREMONIE. — Ces paroles m'ont rappelé le **Paradis terrestre**, quand Dieu punit Adam et le condamna à mort pour sa désobéissance : « **Parce que tu m'as désobéi, tu seras chassé du paradis ; tu mangeras ton pain à la sueur de ton front jusqu'à ce que tu retournes à la terre d'où tu as été tiré, car tu es poussière et tu retourneras en poussière.** »

Mais pourquoi M. le Curé m'a-t-il dit, à moi aussi : « **Souviens-toi. Homme...** » puisque je n'ai que dix ans et que je ne suis encore qu'un enfant ? J'ai même remarqué qu'il disait la même chose aux **femmes** et même à ma petite sœur Odette qui n'a encore que trois ans et que maman portait dans ses bras ? — C'est sans doute que le mot **homme** désigne ici, non pas un homme au sens courant du mot... **un Monsieur** mais tout être qui appartient à l'**humanité**, qui possède la **nature humaine** composée d'une âme et d'un corps.

V. LA PENSEE DE LA MORT. — J'avoue que ces paroles m'ont vivement ému. Comment ? un jour je retournerai en poussière ? Cela ne me semble guère possible, et pourtant c'est la pure vérité. Dans cent

ans (et moins que cela) que restera-t-il de tous ceux qui sont en ce moment ici dans cette église ? Un peu de poussière ! Ma chère maman tu seras poussière et peut-être, hélas, depuis longtemps... Un jour, en pleurant, je t'aurai fermé les yeux, tes yeux si doux qui ce matin, à ce moment même, me regardaient avec une tendresse si grave et devinaient que deux larmes étaient là au bord de mes paupières, prêtes à couler. Mais je me suis retenu.

Ma petite Odette, elle, était toute souriante, charmée de voir que M. le Curé lui faisait un signe de croix sur le front. (Elle est encore trop jeune pour comprendre).

Quand est venu le tour de notre voisine, la bonne vieille grand'mère Adelaïde, elle s'est avancée péniblement en branlant la tête, et je me suis dit : « Pauvre Adelaïde, toi qui me contais de si jolies histoires, tu n'en a pas pour longtemps pour retourner en poussière ».

Mais qui sait ? peut-être bien que je partirai avant elle... Je veux me tenir toujours prêt.

André, enfant de chœur.

Renseignements utiles

Les Prix Cognacq-Jay

QUESTION : En quoi consistent les prix Cognacq-Jay, décernés chaque année par l'Académie française pour récompenser les familles nombreuses.

Que doivent faire ces familles pour concourir ?

REPONSE : Les prix Cognacq-Jay consistent en deux dotations.

La première, créée en faveur des familles nombreuses, est dotée d'une somme de 2.250.000 francs. Cette fondation a pour but d'établir chaque année 90 dotations de 25.000 francs, au profit de familles nombreuses pauvres ou ne disposant que de faibles ressources, et démontrant par la dignité de leur existence, qu'elles sont susceptibles de faire de ces dotations le meilleur emploi. Chaque famille dotée devra être composée d'au moins 9 enfants vivants ou morts pour la patrie et du même lit. Le père et la mère devront être nés Français, tous deux vivants, et n'avoir ni l'un ni l'autre atteint l'âge de 45 ans. au 1^{er} janvier de l'année du concours c'est-à-dire au 1^{er} janvier qui suit l'envoi du dossier.

La seconde dotation a été instituée en faveur des jeunes ménages français. Elle est de 2.030.000 francs et se compose de 203 dotations annuelles de 10.000 francs qui pourront être attribuées à de jeunes ménages français comptant 5 enfants légitimes du même lit, vivants et bien portants, et dont le père et la mère, nés Français, sont également vivants, et n'ont pas atteint 35 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours, c'est-à-dire au 1^{er} janvier de l'année qui suit l'envoi du dossier. Ces dotations sont réservées à la France continentale (la Corse y comprise) et à l'Algérie. Elles ne sont pas réparties par département.

Demander à M. le Chef du Secrétariat de l'Institut de France, 23, quai Conti, Paris, VI, la notice « spéciale » contenant « toutes les conditions » à remplir, et indiquant tous les renseignements et pièces à fournir. Cette notice est envoyée gratuitement contre un timbre de 0 fr. 50

PHEBUS & BORÉE

La Révélation primitive, faite à Adam et Eve dans le Paradis terrestre, d'un Dieu **unique**, Créateur du ciel et de la terre, s'était tellement altérée chez les peuples païens de l'antiquité, qu'ils en étaient venus à se forger plus de **rente mille** dieux ou déesses. Ils adoraient les **astres** et toutes les **forces de la nature** : Le soleil, la lune, le vent, le tonnerre... ; ils adoraient les **animaux** : le bœuf, le crocodile, les chats, le scarabée que nous appelons le **bousier** (!) et que notre grand savant Henri Fabre a si pittoresquement décrit dans ses **souvenirs entomologiques** ; ils adoraient même les **arbres** et les **légumes**, par exemple les **oignons** ! « **Tout était dieu, excepté Dieu lui-même.** »

Chez les Grecs et les Romains, **Phébus** était le soleil, qu'on appelait aussi Apollon. On le représentait sous les traits d'un beau jeune homme lançant avec son arc d'argent des flèches d'or, symbole des rayons que le soleil darde sur la terre.

Borée, au contraire, personnifiait le **vent du nord**. Il était représenté sous les traits d'un vieillard au visage renfrogné, à la barbe hirsute et aux cheveux emmêlés de glaçons. Il volait rapide sur ses deux ailes noirâtres.

Ces faux-dieux (les uns cruels, les autres fantasques) et qui n'ont existé que dans l'imagination des poètes étaient souvent des dieux **sans-gêne** qui, pour satisfaire leurs caprices ou leurs passions honteuses, n'hésitaient pas à troubler le ciel et la terre. Quelle différence avec le vrai Dieu, le Dieu des Chrétiens ! ce qui prouve (soit dit en passant) l'ignorance de ceux qui prétendent que « toutes les religions sont bonnes » !

Mais laissons la parole à notre bon La Fontaine :

Borée et le Soleil virent un voyageur
 Qui s'était muni par bonheur
 Contre le mauvais temps. On entrait dans l'automne.
 Quand la précaution aux voyageurs est bonne :
 Il pleut, le soleil luit ; et l'écharpe d'Iris (1)
 Rend ceux qui sortent avertis.
 Qu'en ces mois le manteau leur est fort nécessaire :
 Les Latins les nommaient douteux (2), pour cette affaire
 Notre homme s'était donc à la pluie attendu :
 Bon manteau bien doublé, bonne étoffe bien forte.

Le dieu Borée ne peut supporter une précaution en somme si raisonnable et qu'il prend pour une insulte personnelle. Ecoutez son discours et dites si, loin d'être digne d'un vieillard élevé au rang des dieux, ce n'est pas plutôt le langage d'un mioche vantard et mal-appris. Il va même jusqu'à vouloir intéresser Phébus à un pari stupide :

« Celui-ci, dit le Vent, prétend avoir pourvu

« A tous les accidents ; mais il n'a pas prévu
 « Que je saurai souffler de sorte
 « Qu'il n'est bouton qui tienne : il faudra, si je veux,
 « Que le manteau s'en aille au diable.
 « L'ébattement pourrait nous en être agréable ;
 « Vous plaît-il de l'avoir ? »

Phébus aurait mieux fait d'envoyer le vent se promener, et d'empêcher le mal qu'allait causer son impétueux camarade. Néanmoins il accepte (et c'est un peu son excuse) avec l'arrière-pensée de lui donner une leçon :

— « Eh bien ! gageons nous deux,
 « Dit Phébus, sans tant de paroles, (*il est un peu énervé !*)
 « A qui plus tôt aura dégarni les épaules
 « Du cavalier que nous voyons.
 « Commencez : je vous laisse obscurcir mes rayons. »
 Il n'en fallut pas plus. Notre souffleur à gage
 Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon,
 Fait un vacarme de démon,
 Siffle, souffle, tempête, et brise en son passage
 Maint toit qui n'en peut mais, fait périr maint bateau :
 Le tout au sujet d'un manteau.
 Le cavalier eut soin d'empêcher que l'orage
 Ne se pût engouffrer dedans.
 Cela le préserva. Le Vent perdit son temps ;
 Plus il se tourmentait, plus l'autre tenait ferme :
 Il eut beau faire agir le collet et les plis.

Ce vieux fou de Borée pouvait se vanter d'avoir fait du beau travail
 Fort heureusement le temps fixé pour sa tentative était terminé :

Si tôt qu'il fut au bout du terme
 Qu'à la gageure on avait mis,
 Le Soleil dissipe la nue,
 Récrée et puis pénètre enfin le cavalier,
 Sous son balandras fait qu'il sue,
 Le contraint de s'en dépouiller :
 Encor n'usa-t-il pas de toute sa puissance.
Plus fait douceur que violence.

Excellente leçon, et très pratique dans les rapports des hommes entre eux et tout particulièrement dans les ménages...

C'est au même point de vue que Saint François de Sales a pu dire
 « **On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent tonneaux de vinaigre.** »

Et notre divin Maître envoyant ses Apôtres à la conquête du monde :
 « **Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups, et c'est par la**

douceur que vous les convertirez. Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »

Que de pauvres hommes, **voyageurs** de ce bas monde, sont enveloppés d'un épais manteau de préjugés contre Dieu, contre la Religion et ses ministres ! Si nous tentons de les convaincre par des ripostes piquantes, nous n'arriverons à rien :

Plus il se tourmentait, plus l'autre tenait ferme.

Mais prenons, comme dit Saint-Paul, des « **armes de lumière** », éclairons réchauffons par degrés, peu à peu ; et, la grâce de Dieu aidant, la glace la plus dure **se fondra** :

Encor n'usa-t-il pas de toute sa puissance.

Que tous nos chrétiens, que toutes nos chrétiennes profitent de cette sage leçon ! que les parents la mettent en pratique dans l'éducation de leurs enfants ; et qu'en fassent également leur profit ceux et celles qui se livrent aux travaux si délicats, mais si méritoires, de l'Apostolat paroissial.

(1) *L'Echarpe d'Iris*. La déesse Iris personnifiait l'arc-en-ciel. On la représentait avec une écharpe aux sept couleurs : *violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge*.

(2) *Douteux*, c'est-à-dire : incertains. En automne (comme au printemps) le temps est si variable !

(3) *Le collet et les plis*, c'est-à-dire les endroits faibles et critiques par où le vent pensait s'introduire plus aisément.

(4) *Balandras* ou *balandran*, sorte de manteau long et épais.

(5) *Gageure*, vient de *gage*. L'e muet qui suit le g n'est là que pour en adoucir la prononciation.

VARIÉTÉS

La Première apparition de Lourdes

C'est le 11 février 1858 qu'eut lieu la première des 18 apparitions fameuses qui devaient remuer le monde.

Ce jour-là, jour d'hiver, trois petites filles, Bernadette Soubirous, sa sœur Marie, et Jeanne Abadie étaient allées ramasser des branches mortes aux environs de la ville, le long du Gave. Il faisait froid, il n'y avait plus de bois dans la maison des pauvres Soubirous.

Bernadette était âgée de quatorze ans, mais on lui en aurait à peine donné onze ou douze.

Arrivées aux roches Massabiellles, en face d'une grotte qui s'ouvrait dans le flanc de la montagne, les trois enfants se trouvèrent prises entre le Gave et le canal d'un moulin dont l'eau se jetait dans le torrent, en face de la grotte.

Marie et Jeanne étaient nu-pieds dans leurs sabots. Jeanne jeta ses sabots sur l'autre rive ; Marie prit les siens à la main, et relevant leurs robes elles franchirent le lit du canal presque vide à ce moment, afin de sortir de l'île où elles étaient enfermées.

Bernadette portait des bas, car elle souffrait d'un asthme et sa mère redoutait le froid pour elle. Désirant elle-même par prudence éviter le contact de l'eau glaciale, elle pria Jeanne qui était plus forte qu'elle de venir la prendre sur ses épaules, pour la porter sur l'autre bord.

Celle-ci refusa brusquement, pressée de ramasser quelques branches sèches et descendit, avec Marie, le long du Gave. Restée seule, Bernadette essaya de se faire un passage avec de grosses pierres dans le lit du canal, mais ses efforts furent inutiles et elle se décida à traverser l'eau froide, à son tour.

..

Il était environ midi et demi.

A peine l'enfant commençait-elle à ôter le premier de ses bas qu'elle entendit un grand bruit, pareil à un bruit d'orage. Elle regarda vivement de tous côtés : aucune branche ne remuait sur les peupliers de la rivière. Elle crut donc s'être trompée et continua à se déchausser tranquillement.

Mais presque aussitôt le même bruit frappa de nouveau ses oreilles.

Prise de peur, elle se leva brusquement et jeta les yeux à droite et à gauche. En face d'elle, l'églantier de la Grotte s'agitait comme sous le souffle d'un grand vent.

Au moment même où l'enfant apercevait ce phénomène, un nuage d'or sortit de l'ouverture du rocher, et une femme apparut au-dessus du buisson dans l'infrafractuosité qui la dominait, comme une sorte de niche rustique.

« Elle était jeune et belle, dit Bernadette, belle surtout comme je n'en ai jamais vu. Elle me regardait, me souriait, me faisait signe d'avancer sans aucune crainte. Et, en effet, je n'avais pas peur, mais il me semblait que je ne savais plus où j'étais. »

Par un mouvement instinctif, l'enfant prit son chapelet et se mit à genoux.

« La Dame me laissa prier seule, dit-elle, elle faisait bien passer entre ses doigts les grains de son chapelet, mais ce n'est qu'à la fin de chaque dizaine qu'elle s'unissait à moi pour dire : **Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto.** »

« Quand le chapelet fut récité, la Dame rentra dans l'intérieur de la grotte, et le nuage d'or disparut avec elle. »

Bernadette était encore à genoux, quand Jeanne et Marie revinrent près de la grotte.

En l'apercevant en prière, dans un tel moment et en un tel lieu elles la tournèrent en dérision et lui dirent un peu vivement de se hâter de les rejoindre pour revenir avec elles.

Chemin faisant, Bernadette demanda à ses compagnes si elles n'avaient rien remarqué d'extraordinaire dans la grotte Massabielle. « Non rien, répondirent-elles, mais pourquoi nous fais-tu cette question ? »

— Oh ! pour rien.

Elle voulait garder son secret ; mais quand elle fut seule avec Marie, elle ne put résister au désir de parler enfin de ce dont son âme était pleine : elle raconta sa vision, en suppliant sa sœur de n'en rien dire à personne.

..

Toute la journée l'image de l'être idéal qui s'était montré à elle demeura présente à son esprit.

Quand vint le soir, au moment où elle faisait la prière en famille, le souvenir devenant plus sensible et plus vif encore, elle s'émut, se troubla et se mit à pleurer.

« Qu'as-tu donc, Bernadette ? » lui demanda sa mère.

Marie ne lui laissa pas le temps de répondre ; elle racanta l'évènement merveilleux des roches Massabielle.

« Ce sont des illusions, ma fille, dit Mme Soubirous, chasse bien vite toutes ces idées et, surtout ne retourne pas à Massabielle ».

« Nous allâmes nous coucher, dit Bernadette, mais je ne pus dormir. La figure de la Dame, si bonne, si gracieuse, me revenait sans cesse à la mémoire, et j'avais beau me rappeler ce que m'avait dit ma mère, je ne pouvais croire que je me fusse trompée ».

GEORGES BERTRIN.

A PROPOS DE FEVRIER ET DU CAREME

En 1927, la plus haute température pendant le mois de Février a été de + 15 degrés 5 ; la plus basse : — 5 degrés, 5.

Le Prédicateur de Notre-Dame de Paris, pour ce Carême 1929, sera le Père Pinard de la Boullaye de l'Oratoire, Supérieur de l'école Massena à Nice. Ces conférences sont données chaque Dimanche, à 5 h. du soir. Elles sont diffusées par T. S. F. à travers la France. Avis aux amateurs d'éloquence sacrée !

DICTONS POPULAIRES

Quand il tonne en février
Montez vos tonneaux au grenier

La neige de février
C'est de l'eau dans un panier

Fleur de février
Ne tient pas au pommier.

Beau en février
Disette au grenier.

SAGE REPONSE D'UNE PETITE FILLE

Dans une école de jeunes filles pauvres en Angleterre, on posa un jour aux enfants pendant le catéchisme, la question suivante : « Si l'Eglise romaine est appelée catholique, parce qu'elle est répandue dans le monde entier, pourquoi l'hérésie, que l'on rencontre aussi partout ne pourrait-elle pas être appelée catholique ? »

Une toute petite fille répondit :

La sainte Eglise romaine est appelée catholique non seulement parce qu'elle est répandue partout ; mais parce qu'elle est partout la même. L'hérésie, au contraire, se trouve partout si l'on veut ; mais partout elle est différente, attendu qu'elle est divisée en un nombre infini de sectes, dont les unes ne croient pas ce que les autres croient.

Cette réponse vaut tout un volume.

Nouveaux billets de banque

La Banque de France a commencé à émettre, le 2 janvier, un nouveau type de billet de 1.000 francs, destiné à remplacer progressivement les coupures actuelles en circulation.

EDUCATION

— Sale gosse !... Ah ! le monstre, il faut que je le corrige... Ignoble petite chenille, veux-tu bien disparaître ou je t'écrase !... Lourdaud ! Grosse bête ! Idiot ! Stupide gamin, veux-tu bien arriver ici !... Ah ! que je ne t'y reprenne plus grossier merle ! petite punaise ! chameau !

C'est avec de tels discours, taloches comprises, que ma voisine compte faire de son moutard un garçon bien élevé.

Recettes de Cuisine et Conseils pratiques

POUR LES GOURMANDS

Vos enfants aiment-ils les *brioques* ? Inutile de répondre : « oui » n'est-ce pas ? Voici une recette économique :

Prenez : 500 grammes de pommes de terre bouillies, un œuf, un demi-verre de lait, 25 grammes de beurre.

Epluchez les pommes de terre et passez-les au tamis. Sucrez à votre goût. Ajoutez le lait, le beurre, le jaune d'œuf et le blanc, battez en neige.

Avec cette pâte, formez des boules de deux grandeurs, mettez la petite sur la grande, dorez et faites cuire au four.

POUR FAIRE PASSER LE GOUT DU BRULÉ

Il arrive parfois que pour avoir parlé un peu trop longuement avec la voisine le plat qui était sur le feu a *brûlé* ! Vous craignez la mauvaise humeur de votre cher époux ! Voici une recette qui, à l'occasion, vous sortira d'embarras :

Placez immédiatement la casserole sur la pierre à évier et, après avoir mis le couvercle, faites couler dessus un filet d'eau pendant une dizaine de minutes. Ensuite, changez de casserole. Vous pouvez servir sans crainte de goût de brûlé.

MAITRE COQ.

LE COIN DES CHERCHEURS

I. — REPONSE AUX DEVINETTES DE JANVIER

Charade : sole, ange, Solange. — *Mélange de lettres* : canari, arnica. — *Enigme* : les deux aiguilles d'une montre (ou d'une horloge). — *Construction* : sanctuaire.

II. — NOUVEAUX JEUX D'ESPRIT

Charade (proposé par un enfant de cœur).

Le prêtre met mon *un* à Vêpres le dimanche.

Liquide, mon *second*, toujours de couleur blanche.

Que mon *tout* fait de grains, soit souvent dans vos mains.

Enigme (envoi du gratte-papier de la montagne).

A l'écrivain je dois l'être ; Et l'écriture me détruit.

Elle seule me fait paraître, Et, seule, au néant me réduit.

Si l'écrivain fait une erreur (destin bizarre !),

C'est grâce à moi qu'il la répare.

Changement d'initiale (par un chasseur artiste).

Sur mes six pieds, je monte à de grandes hauteurs.

Chef changé, je deviens un outil de sculpteur.

Suppression de lettre (d'une choriste qui n'est pas muette).

Par quatre pieds, j'entends, et par trois je réponds !